

Nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours nous rappelons que tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être effectués aux horaires suivantes :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedi : 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Agenda du Comité des Fêtes

26 mai Matinée citoyenne

3 juin Randonnée pédestre

21 juin Fête de la musique

7 octobre Bourse aux jouets

13 octobre Jour de la nuit

17 novembre Soirée harengs

7, 8 et 9 décembre Soirées Théâtre -Téléthon

8 décembre Bûche des Anciens

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

Le lundi de 15h à 19h,

le vendredi de 10h30 à 12h

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE

Contact : M^{me} Gognet 02 35 27 01 30

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal	2, 3
Informations diverses	4, 5
Gerville insolite.....	6
Bibliothèque	7
Animations du village.....	8-11

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,

Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Mai 2018

n°52

bulletin municipal d'informations

Gerville infos

Le mot du maire

Au mois d'avril, le conseil municipal a voté le budget 2018. Si nous avons réussi à maintenir à flot les finances communales, mises à mal après 10 ans de baisses des subventions diverses et des dotations de l'Etat, c'est au prix d'énormes efforts de maîtrise de nos frais de fonctionnement et au report de nombreux investissements.

Aujourd'hui, il semble que la situation soit en voie d'amélioration mais il nous faut rester prudents.

Côté investissement, nous espérons pouvoir lancer le programme tant attendu de mise aux normes et de réfection de la salle du Clos Normand, mais d'autres nombreux travaux qui avaient été retardés ne pourront pas non plus attendre bien longtemps : réfection de certaines rues, réalisation d'un parking et d'un ouvrage de sécurité routière au croisement de la rue de l'Orée du Bois et de la rue des Alizés, amélioration de l'état de l'éclairage public, remplacement du tracteur tondeuse, réhabilitation du Vieux Pressoir, poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, achat des terrains pour réaliser une voie douce évitant aux piétons et aux cyclistes de circuler sur la départementale 79 (rue de Normandie)...

Pour contribuer au financement de ces investissements, j'ai dû me résoudre à proposer au conseil municipal d'augmenter modérément les impôts locaux. Cette augmentation n'a pas été votée de gaieté de cœur mais elle était nécessaire. Heureusement, elle sera d'autant moins douloureuse pour nous, contribuables, qu'elle sera largement compensée par la diminution de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement. J'espère pouvoir compter sur votre compréhension.

Les beaux jours revenant, je vous souhaite de passer d'agréables moments à la lecture de ce nouveau numéro de Gerville Infos et de bien profiter de l'été qui arrive.

Thierry Masurier



Au conseil municipal

Travaux à la mairie

Dans le cadre de la mise en accessibilité de la mairie et afin de faciliter l'accès au secrétariat, nos agents communaux ont effectué des travaux d'aménagements des locaux dont vous pourrez constater la commodité à votre prochain passage.

Eclairage du pré Lambert

Le remplacement de certains éléments d'éclairage public détériorés, rue du pré Lambert et lotissement des Glanes, est programmé.

Réhabilitation des mares

Dans le cadre de la préservation des mares, véritables réservoirs de biodiversité mais aussi éléments essentiels dans la régulation des eaux, les travaux de réhabilitation de la mare du Bihorel et de la mare Sausseuze sont programmés par la Communauté d'Agglomération.

Défense incendie

Les travaux de défense incendie au niveau de la mare du château sont presque terminés.



Subventions aux associations

Comité des fêtes 800€, Club Fleurs d'automne 900€
Vitagym 500€, Souvenir français 20€

Augmentation des taxes

Le Conseil municipal décide une augmentation des taux d'imposition pour l'exercice 2018. La taxe d'habitation passe ainsi de 11.63 % à 13.00 %, la taxe foncière bâti de 19.11 % à 20.50 % et la taxe foncière non bâti de 40.70 % à 41.00 %. Cette augmentation reviendra en moyenne à 34,00 € supplémentaires par foyer.

Animations du village

Fête de la MUSIQUE

Pour la troisième fois, Gerville organise la fête de la musique. Elle se déroulera le

JEUDI 21 JUIN 2018 A PARTIR DE 17H00

Vous avez été nombreux à nous réclamer le groupe de la première édition Yangalala avec ses nombreuses percussions et c'est avec un grand plaisir qu'ils reviendront jouer et danser pour nous cette année.



Mais c'est aussi le jour de la coupe du monde de foot opposant la France au Pérou. Pour n'oublier personne, nous mettrons en place un grand écran à la salle du Clos Normand pour diffuser le match. Vous pourrez bien sûr vous restaurer sur place grâce aux bénévoles du comité des fêtes.



Toutes les conditions semblent réunies pour que vous puissiez venir célébrer le premier jour de l'été en musique!

Animations du village

TELETHON 2017



Les bénévoles de Gerville peuvent être très fiers des résultats du téléthon 2017. C'est avec un immense plaisir qu'ils ont pu remettre, le vendredi 24 mars, un chèque de 2 421,50 € à M. Jacky Dehais, le délégué départemental de l'AFM. Celui-ci a remercié l'ensemble des personnes présentes et leur a présenté les toutes dernières avancées médicales rendues possibles par les dons récoltés chaque année. Cette soirée s'est prolongée en toute amitié autour d'un repas que chacun avait préparé.

Matinée citoyenne

Nous organisons une matinée citoyenne le **samedi 26 mai 2018 de 9h00 à 12h00**. Le rendez-vous est fixé à la salle des fêtes de Gerville. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps pour nous aider à nettoyer les espaces publics, désherber.... n'hésitez pas à nous rejoindre avec vos outils et, surtout, votre bonne humeur.



Si vous avez bien travaillé, la matinée se terminera par un verre de l'amitié et s'il fait beau nous pourrions pique-niquer ensemble.

Au conseil municipal

Parution de la nouvelle carte des cavités souterraines

Nécessaire pour la rédaction du PLUi, une nouvelle étude sur les cavités souterraines a été réalisée sur tout le territoire de l'Agglomération Fécamp-Caux-Littoral. Complétée à partir d'archives qui n'avaient pas pu être exploitées lors de la dernière étude, la nouvelle carte ne fait apparaître sur notre commune qu'un seul nouvel indice localisé en plein champ mais malheureusement nous oblige, à un autre endroit, à tenir à nouveau compte d'une parcelle napoléonienne. Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur un indice qui vous concerne, vous pouvez venir consulter sa fiche complète (nature de l'indice, localisation exacte, mode de repérage...), à la mairie. Dans le cadre de cette étude, le cabinet d'étude nous a fourni, sous



forme numérisée, deux copies du cadastre napoléonien. Si vous souhaitez consulter ces documents en ligne vous pouvez les trouver sur le site officiel de la commune de Gerville dans la rubrique « Documents municipaux ».

Réfection de la salle des fêtes avec étude du potentiel solaire



L'étude des travaux de la salle des fêtes du Clos Normand se poursuit. Le Conseil Municipal se réunit régulièrement avec M. Bellet, architecte. Afin de respecter certains délais de procédures nous vous informons que ces travaux ne se dérouleront finalement que pendant le premier semestre 2019.

De plus, dans un souci d'économie et d'écologie, une étude du potentiel solaire photovoltaïque a été réalisée par le SDE76 (Syndicat d'Energie de la Seine Maritime). Cet organisme propose aux communes qui le souhaitent de réaliser une étude gratuite afin d'évaluer le potentiel solaire du bâtiment. Il finance les travaux de pose et d'entretien des panneaux dont il reste propriétaire.

Cela pourra être une opportunité pour la réhabilitation de la toiture.

Informations diverses

Ramassage des déchets verts

Un nouveau service de ramassage de déchets verts est proposé par l'association Inter'actif. Ce sont des salariés en insertion qui se déplacent avec un camion benne chez les particuliers. Ils peuvent y charger jusqu'à deux mètres cubes de déchets qu'ils conduisent ensuite à la déchetterie. Le temps de l'intervention dure une heure et peut être programmé à l'avance. Ce nouveau service permet de proposer des heures de travail aux personnes en insertion dont l'association suit les parcours vers l'emploi. Ce service est facturé vingt-cinq euros pour les habitants de l'agglomération de Fécamp (trente euros hors agglomération) et ouvre droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50 % des dépenses supportées.



Contact@interactif-asci.fr
02.35.29.74.79

Clôtures

Les beaux jours étant de retour, de nouveaux travaux d'aménagement ne manqueront pas d'être réalisés. Nous rappelons ici les règles du Plan Local d'Urbanisme à respecter concernant les clôtures.

- Les clôtures et les murs doivent être implantés soit en limite d'emprise publique, soit avec un recul de 2 mètres minimum par rapport aux limites d'emprise publique lorsque la configuration du site le permet. Si le recul est de 2 mètres, une haie en essence locale devra être plantée entre la clôture et la limite d'emprise publique si les caractéristiques du sol le permettent.
- Les clôtures et les murs entre limites séparatives devront avoir une hauteur maximale de 2 mètres.
- En limite d'emprise publique, les clôtures ne pourront excéder 1,5 mètre de hauteur et 2 mètres de hauteur si elles sont reculées d'au moins deux mètres.

Veuillez consulter la mairie pour plus de précisions.

Animations du village



Le **Lundi de Pâques**, les bénévoles du comité des fêtes avaient organisé une chasse aux œufs. Les enfants enthousiastes les ont cherchés tout autour de la salle des fêtes. Un verre de l'amitié a ensuite été proposé aux parents et aux enfants.

A bientôt lors des prochains événements du Comité des Fêtes !

Club Fleurs d'automne



Le club vous propose toujours de nombreuses sorties. C'est en janvier que les « Fleurs d'automne » sont allées au restaurant du Casino d'Étretat. D'autres projets sont en cours : **en juin**, visite de la Ferme aux escargots à Maniquerville, **le 1^{er} juillet**, visite du musée Les Pêcheries de

Fécamp suivi d'un repas au restaurant et **en octobre**, la visite du Musée d'histoire naturelle du Havre et de la Maison de l'Armateur.

Si vous voulez passer un bon moment, jouer aux cartes, faire des jeux de société (scrabble, rumikub...) ou tout simplement discuter en mangeant des petites douceurs, alors venez au club Fleurs d'automne ! Il se réunit le mercredi tous les 15 jours dans la petite salle à côté de la salle du Clos Normand.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme Annette GIMAY au **02 35 29 79 55** ou **06 71 55 78 93**.

Animations du village

Comité des fêtes

En Novembre, la traditionnelle soirée Harengs a réuni une quarantaine de personnes à la salle du Clos Normand dans une ambiance conviviale.

En Décembre, la soirée théâtre a été organisée au profit du Téléthon avec la participation du Comité des fêtes en proposant une buvette avec une vente de sandwiches et de gâteaux.

En Janvier, les petits gervillais ainsi que les enfants des communes voisines étaient invités à assister à un spectacle musical interprété par la Compagnie du Chat Bada puis à partager la galette des rois.

En Mars, la soirée moules-frites était animée par un karaoké où certains convives nous ont montré leurs talents de chanteurs pendant que d'autres nous ont bien amusé dans une ambiance sympathique.

C'est dans une bonne ambiance aussi que se sont déroulées deux soirées jeux de sociétés (**le 16 février et le 6 avril**). Quelques familles du village et des alentours ont passé une excellente soirée à jouer avec les enfants et les autres adultes présents.



Informations diverses

Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire ? Vous êtes demandeur d'emploi ? Vous vous posez des questions sur votre avenir ? La mission locale vous accompagne !

Elle peut apporter des réponses à vos questions concernant l'orientation, la formation, l'emploi (aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement) mais aussi la vie quotidienne (mobilité, culture et loisirs, citoyenneté). Vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site de la mission locale:

ml-le-havre.fr

ou en vous rendant au point d'accueil sur le secteur littoral à l'adresse suivante:

Antenne de Fécamp/Valmont
12 bis, rue de Bailly, 76400 Fécamp
Tél: 02 .35.29.06.18

Réseau Smiile

C'est un réseau social reposant sur une plateforme en ligne collaborative ayant pour objectif l'échange de services et d'objets entre personnes d'un même village.

SUPER PRATIQUE

un seul réseau pour tout partager près de chez vous !

Covoiturage

Achats groupés
entraide

Jardins partagés

Consommer local

Alertes de village

Réseaux d'écoles

Associations locales

Dialogue citoyen

Groupes de discussions



www.smiile.com

Gerville insolite

Des réseaux pour Gerville

Alors qu'on nous annonce l'installation de la fibre dans quelques mois, les délibérations archivées du Conseil Municipal nous apportent quelques informations sur l'arrivée des premiers réseaux dans notre village: l'électricité, l'adduction d'eau potable et le téléphone. Tout se passe dans les années 20 et 30.

Dès 1919, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'établissement de l'électricité dans la commune. Le 1er juillet 1922, il reconnaît que l'électrification de la commune est désirable dans le plus bref délai possible, et qu'il y a lieu de prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour l'obtenir. C'est finalement en 1924 qu'il adhère au syndicat électrique intercommunal-région de Fécamp et vote sa part contributive aux travaux de construction.



En ce qui concerne l'eau courante, c'est le 19 août 1935 que M. le Maire rappelle au conseil Municipal que la commune est dépourvue de toute ressource d'eau potable, qu'il est indispensable de remédier dans les plus courts délais à cet état de chose, et soumet le projet d'adduction d'eau potable du syndicat de la région de Fécamp sud-ouest, qui est approuvé par le Conseil. Pendant la même séance, vu le projet en cours, le Conseil refuse les travaux de citerne nécessaires à l'école ! L'adhésion au syndicat sera effective le 14 décembre 1935.



Pour le téléphone, nos archives ne remontent pas à la première installation mais le 9 octobre 1942, le Conseil Municipal constate que la liaison téléphonique avec Fécamp est rétablie depuis 6 mois et décide ainsi de redonner un traitement complet (soit 1000F de l'époque) au gérant du téléphone et télégraphe. L'année précédente, le traitement de M. J. Delamare avait en effet été diminué de moitié mais maintenu tout de même puisque le gérant assurait la surveillance des appareils ! La cabine téléphonique publique changera d'endroit à plusieurs reprises. Elle sera installée chez madame Juliette Dubois, à l'actuel 1 rue des Lilas, puis dans le commerce de Mme Renée Paris, 5 rue de la liberté, à partir de 1962. Puis la fonction de gérant disparaîtra avec l'installation des téléphones chez les particuliers à partir des années 70...



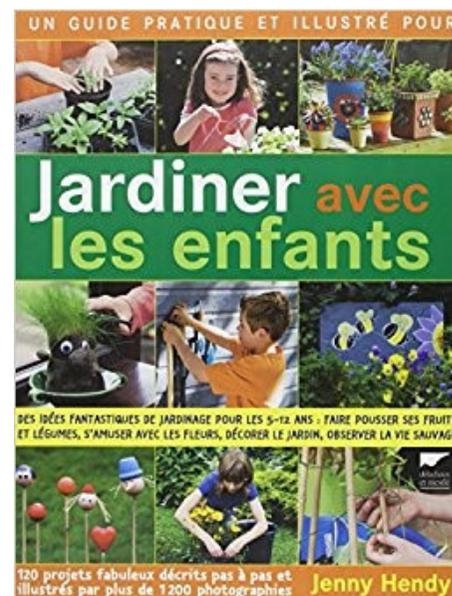
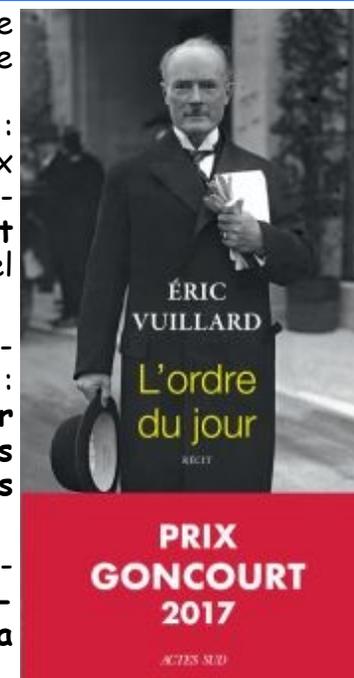
Bibliothèque

Le passage du bibliobus en avril a permis de renouveler 300 ouvrages de la bibliothèque dans toutes les catégories.

Des ouvrages récents ont été achetés : « **L'ordre du Jour** » d' Eric Vuillard (Prix Goncourt), « **La Serpe** » de Philippe Jaenada (Prix Femina) et « **On la trouvait plutôt jolie** » le dernier roman de Michel Bussi.

Pour les plus jeunes, la bibliothèque a investi dans des documentaires sur la nature : « **Fabriquons des nichoirs** », « **Jardiner avec les enfants** », « **Le monde des abeilles** », « **J'accueille et j'observe les oiseaux** ».

La bibliothèque est aussi abonnée à différentes revues : **Modes et travaux**, **Automoto**, **Mon jardin et ma maison**, **ça m'intéresse**, **Géo Ados**.



Elle est ouverte à tous le **mardi de 16h à 18h** et le **vendredi de 17h à 19h**. L'inscription est gratuite et vous pouvez emprunter 2 livres par personne pour une durée de 3 semaines.

N'hésitez pas à venir faire une petite visite de ce lieu culturel à deux pas de chez vous!

De plus, si vous disposez d'un peu de temps à consacrer à la diffusion de la lecture, n'hésitez pas non plus à venir rejoindre l'équipe de bénévoles !!!